



Secrétaire général
Direction des Ressources Humaines
Service du Développement
Professionnel ITA

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16
T. 01 44 96 42 02

Madame Marie-Claude QUIDOZ
SUD Recherche EPST
Branche CNRS-INRIA
70, rue Philippe de Girard
75018 PARIS

Paris, le 8 JUIN 2009

Dossier suivi par Mathias GUERIN
SDP/ITA/n°D-2009-314

Objet : Votre courrier du 14 mai relatif au dossier annuel et à Sirhus

Madame,

Le courrier que vous m'avez adressé le 14 mai au sujet de Sirhus et de l'évolution du dossier annuel a retenu toute mon attention. Je vous prie d'y trouver ci-après les éléments de réponse.

De manière générale, le progiciel Sirhus, comme tout outil nécessaire à la gestion des personnels et des ressources humaines, comprend les seules données nécessaires à l'accomplissement des activités concernées. A cet égard, il est important de relever que le logiciel a reçu l'accord de la CNIL avant d'être déployé.

S'agissant des métiers décrits dans Sirhus, que vous considérez comme trop standard, je vous précise que le référentiel utilisé est le Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME) qui nous est apparu comme le référentiel le plus complet. Conscient néanmoins que ce répertoire ne couvrirait pas la diversité des métiers de la recherche, les agents ont la possibilité de compléter cette information par une saisie de texte libre.

Le déploiement de ce nouveau module, comme celui du dossier annuel dans Sirhus a nécessité un important accompagnement des agents et de leurs responsables de la part des délégations. En outre, dès l'origine du projet, le déploiement du dossier annuel a été conçu comme progressif. Un suivi a été effectué tout au long de la campagne 2008, tant au niveau des utilisateurs qu'auprès des services RH. Le bilan réalisé a permis de résoudre un certain nombre de difficultés techniques, d'apporter des améliorations et d'offrir de meilleures conditions de travail (élargissement de l'amplitude horaire d'utilisation de l'outil, modalités de validation plus simples, ouverture d'une foire aux questions...). La campagne 2009 donne lieu à un suivi du même type et certaines améliorations ont d'ores et déjà été apportées depuis le début du mois d'avril. Un nouveau bilan sera effectué fin juillet 2009 et permettra de déterminer de nouvelles évolutions.

S'agissant du contenu du dossier, je me permets de vous renvoyer aux discussions que nous avons eues avec l'ensemble des organisations syndicales tant dans les réunions thématiques que lors du CTP.



Secrétaire général
Direction des Ressources Humaines
Service du Développement
Professionnel ITA

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16
T. 01 44 96 42 02

Lors de ces présentations du dossier, le principe de la confidentialité du volet 3 a été réaffirmé et les explications ont été données sur la partie « formation » aussi bien pour ce qui concerne l'évaluation de cette formation que pour l'importance que revêt cette fiche dans l'aide à l'élaboration des plans de formation des unités.

Enfin, votre courrier exprime des inquiétudes quant à la sécurité et donc à la confidentialité des données. Une grande attention a été apportée à cette question dans la conception et la mise en œuvre de l'outil Sirhus, ainsi la structure est totalement étanche car l'accès aux dossiers annuels Sirhus ne permet pas d'accéder aux données contenues dans les dossiers administratifs.

Le CNRS affirme une vigilance permanente sur la sécurité des systèmes d'information disposant d'un cadre politique piloté par le haut fonctionnaire de défense, et de mécanismes d'audit interne qui permettent de renforcer cette politique de sécurité.

Comme cela a été demandé par les organisations syndicales lors de la réunion du 14 mai, un comité de vigilance, comprenant des représentants des organisations syndicales, sera constitué pour suivre l'évolution de la situation et faire le point des difficultés.

Je vous prie de croire, madame, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Secrétaire général

Alain RESPLANDY-BERNARD